



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE FOURNITURES  
MATERIAUX DE CONSTRUCTION, PASSE AVEC  
LA SOCIETE POINT P**

**DÉCISION N° DM-24-205  
EN DATE DU 27 JUIN 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la consultation lancée le 29 janvier 2024, concernant le marché de fournitures techniques et matériaux de construction pour la Ville de Vincennes, des lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 ;

**CONSIDÉRANT** qu'aucune offre n'a été déposée pour le lot n°4, celui-ci a été déclaré infructueux ;

**CONSIDÉRANT** la décision de lancer un marché sans publicité ni mise en concurrence selon l'article R.2122-2, du Code de la Commande Publique, le 19 mars 2024 ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société POINT P, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères fixés ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société POINT P, sise 25, avenue des Guillaeraies – 92000 NANTERRE, représentée par Madame Paola MENDES, le marché de fournitures matériaux de construction.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commandes sans minimum et avec un montant maximum annuel de 50 000,00 € HT.

Le marché est passé pour une période d'un an, et est reconductible tacitement trois fois, pour une période d'un an, soit pour une durée maximale de quatre ans.

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240627-lmc1H12146H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 27/06/2024  
Date de Publication : 27/06/2024

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des  
grands travaux, de l'habitat et des travaux de  
construction, d'entretien et de maintenance des  
équipements publics,

***Signé***

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240627-lmc1H12146H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 27/06/2024  
Date de Publication : 27/06/2024